

VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE RENOUVELLEMENT DE LA CA ACADEMIQUE ET DES BUREAUX DEPARTEMENTAUX

En même temps que les élections à la Commission Administrative Nationale (CAN) et des secrétaires de catégorie (voir supplément à l'US N°761) ont lieu les élections aux bureaux départementaux et à la Commission Administrative Académique. Celle-ci élue tous les deux ans est le « Parlement » académique du SNES. Elle désigne le secrétariat qui représente le syndicat auprès des autorités académiques.

Réunie au moins une fois par trimestre, la CA est alors un lieu de débat et de prises de décisions que le secrétariat met en œuvre. Pour qu'elle soit démocratique, le SNES a fait le choix d'une organisation en tendances. Présentées aux suffrages des syndiqué-e-s, elles permettent aux différentes sensibilités de peser sur les décisions de notre syndicat.

Un vote massif des syndiqués est un signe important de vitalité de la démocratie syndicale. Pour les candidats et les élus, c'est le signe de l'intérêt porté par les syndiqués à l'investissement militant dont ils font preuve, et cela aussi est important. Patrick Lebrun, Fabien Claveau, Thierry Meyssonier

Si vous ne pouvez pas voter dans votre établissement, vous pouvez le faire par correspondance en utilisant l'enveloppe pré timbrée jointe : Voir les modalités en page 4

SCRUTIN DANS LES ETABLISSEMENTS
Du Lundi 2 MAI au
Jeudi 26 MAI INCLUS



29 rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-FERRAND

DISPENSÉ DE TIMBRAGE
Clermont Fd CDIS



Déposé le 4 mai 2016

Supplément N°1 du Bulletin
N° 172 du 2 mai 2012

S
O
M
M
A
I
R
E

Page 1 : Editorial
Page 2 : Bilan financier
Page 3 : Rapport financier
Page 4 : Modalités de vote
Pages 5, 6, 7, 8, 9 : Rapport d'activité du secrétariat académique
Page 10 : Appel de la Liste à voter sur le rapport d'activité
Page 11 : Appel de FU
Page 12 : Texte d'orientation de la Liste
Page 13 : Liste à la CA Académique
Page 14 : Texte d'orientation FU
Page 15 : Liste Front Unique à la CA A
Page 16 : Listes S2 63
Page 17 : Liste S2 15, 03, 43
Page 18 : Bulletin de vote
Annexe : enveloppe pré-timbrée

Les produits

Le SNES-FSU Clermont est financé à 100 % par des ressources propres, dont 99.5 % par les cotisations de ses adhérents et par quelques produits de placements (0.5 %) non spéculatifs.

Les recettes sur la période augmentent légèrement (0.68%) depuis le dernier congrès académique. Cette tendance semble se confirmer actuellement. Après une perte d'adhérents en 2010/2011, un bon travail de terrain avec de nombreuses visites d'établissements par les militants du S3, un gros travail de préparation et de suivi sur les mutations, ont permis de retrouver une croissance des adhésions et surtout des adhérents actifs. Il reste nécessaire de continuer à travailler ensemble dans les établissements afin de stabiliser et pérenniser ce redressement des adhésions.

Vous pourrez constater toutefois que nos produits nets sont en baisse, ceci étant dû à l'augmentation de la part S4 du reversement des cotisations de notre académie, qui est supérieure à la progression des cotisations.

La mise en place à partir de 2014/2015 de la déclaration de TVA déductible sur les publications a permis de dégager des moyens de trésorerie afin de renouveler le parc informatique, le mobilier sans mettre en danger la pérennité des comptes de notre S3.

Les dépenses

Sur la période, elles restent inférieures aux produits malgré les augmentations de certains postes liés aux activités quotidiennes du SNES-FSU et au financement d'actions syndicales ponctuelles (élections professionnelles, réforme du collège, accueil des stagiaires, etc.). Cette marge de manœuvre nous donne la capacité de financer des actions, qui tout en permettant de mieux faire connaître notre syndicat (comme par exemple l'opération Post-it en direction des stagiaires à la rentrée de l'ESPE et qui a connu un certain succès jusque dans les établissements) visent à faire progresser de la syndicalisation.

Les évolutions les plus significatives des postes de dépenses sont :

- Une baisse importante des achats de papier d'enveloppes et de la maintenance informatique et des moyens de reprographie (renouvellement des ordinateurs, et du photocopieur principal).
- En baisse aussi les frais pour impayés sur cotisations, impayés qui sont devenus assez rares grâce à une stabilisation du système SEPA de prélèvement bancaire mais aussi grâce à un meilleur suivi par l'équipe de trésorerie. Nous tenons ici à remercier chaleureusement Jean Degoute pour son travail très efficace à nos côtés.
- En revanche, sont en hausse les « charges de travaux d'impression », notamment par l'augmentation du nombre de publications (à l'occasion de la période électorale), mais aussi par le choix du S3 d'externaliser une part grandissante de l'impression de nos publications. En faisant ce choix, nous avons cherché à « libérer du temps militant » de ces tâches techniques, afin de l'orienter vers le contact et le travail auprès des collègues et les visites d'établissement.
- Si les impressions de nos publications sont de plus en plus externalisées, leur finalisation (assemblage et étiquetage préparation des envois) sont toujours assurée par le SNES-FSU. Nous tenons à remercier l'équipe dynamique des retraités pour leur contribution importante.
- Au-delà, l'importance de trois postes atteste du dynamisme du S3 de CLERMONT :
 - L'organisation de nombreux stages à destination des collègues (réformes, spécificités catégorielles, gestions des mutations),
 - Une présence active et assidue des membres notre secrétariat académique et de nos commissaires paritaires aux bureaux, conseils divers, CAPA, CTA ...
 - La nécessité de disposer d'un système téléphonique permettant de disposer de suffisamment de lignes pour répondre au plus grand nombre de collègues en même temps dans les moments de très grande activité.

Il est aussi essentiel, si l'on veut conserver l'autonomie financière et la capacité du SNES de Clermont Ferrand à se projeter vers l'avenir de façon sereine et active, que chacun et chacune s'investissent dans son établissement ou son département.

La légère reprise des adhésions doit nous conforter dans les efforts entrepris par les membres du S3 des différents S2 et S1 afin de redynamiser nos actions et les échos de celles-ci auprès des collègues.

Merci de votre collaboration et de votre aide dans notre tâche durant toute l'année.

Les trésoriers académiques
Michel FLORIOT et Xavier GOURC

Bilan comptable et financier de 2013 à 2015

PRODUITS	2013/14	2014/15
Cotisations		
Cotisations actifs/retraités	175 699,80 €	177 081,05 €
TVA Collectée	-146,00 €	-336,00 €
Total cotisations perçues	175 553,80 €	176 745,05 €
Part reversée au S4 (aide petit s3 incluses) (2)	-110 141,00 €	-113 580,56 €
Autres recettes		
Autres recettes de participations (manifs, frais communs, dons, collectes, publications...)"	1 000,00 €	2 200,00 €
Total "Produits exploitations"	66 412,80 €	65 364,49 €
Revenus des placements	1 152,72 €	825,79 €
Produits exceptionnels (transferts charges)	5 155,25 €	3 303,48 €
TOTAL PRODUITS	72 720,77 €	69 493,76 €
CHARGES		
Papier, étiquettes, enveloppes, logiciels, petits matériels, produits entretien	3 184,59 €	2 439,73 €
Travaux d'impression	3 705,95 €	9 302,92 €
Ménage	4 065,47 €	4 026,64 €
Maintenance/conso dupli copieur et informatique	4 077,21 €	3 125,95 €
Assurances	657,00 €	657,00 €
Documentation	89,00 €	89,00 €
Total "achats et services extérieurs"	15 779,22 €	19 641,24 €
Fonctionnement et action du SNES-FSU		
Transport collectif	1 712,40 €	2 051,30 €
Aides, cotisations, participation autres syndicats	1 000,00 €	1 988,70 €
Opération « Post it »		5 583,50 €
Frais déplacement militants fonctionnement S3	8 290,17 €	8 670,15 €
Frais déplacement militants CAPA	935,31 €	2 056,73 €
Frais divers personnel Etrences Concierges	121,20 €	134,00 €
Frais déplacement CA & repas, congrès	526,02 €	515,15 €
Frais stages militants	3 907,87 €	2 646,25 €
Total "frais de vie militante"	16 492,97 €	23 645,78 €
PUBLICATIONS		
Total "frais postaux, routages, presse"	9 846,19 €	4 666,84 €
Téléphone		
Total "téléphone fixe et portable"	4 426,17 €	4 824,06 €
Frais cotisations		
Total "frais impayés et bancaires"	1 173,40 €	1 190,71 €
Frais personnel	2,15 €	
Charges exceptionnelles	6,02 €	2,24 €
Dotations		
Dotation amortissement immo (PC, mobilier)	2 417,05 €	3 760,04 €
TOTAL CHARGES	50 143,17 €	57 730,91 €
RESULTAT de L'EXERCICE	22 577,60 €	11 762,85 €

MODALITES DE VOTES

Chaque syndiqué (à jour de sa cotisation) émet au total **5 VOTES** :

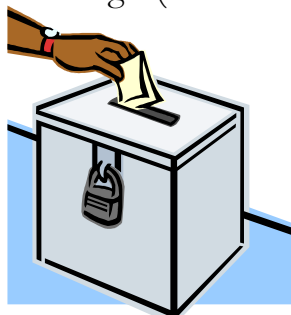
- **au niveau national** sur l'orientation nationale et sur les catégories, que vous trouverez dans le supplément à l'US N°761 du 26 mars 2016.
- **au niveau académique**, sur le Rapport d'Activité, à la CA du S3 et au Bureau de son S2, que vous trouverez dans cette publication.

Les votes se font sur liste entière et sans panachage.

Pour voter, 2 possibilités

La section d'établissement SNES-FSU organise le vote et vous votez en respectant les modalités :

- **Etre à jour** de sa cotisation à la date du vote
- le vote est émis sous double enveloppe, une enveloppe intérieure vierge (avec un bulletin de vote), une enveloppe extérieure cachetée portant nom et signature du votant, déposée dans l'urne.
- Signature de la liste d'émargement.



Il n'y a pas de section d'établissement SNES dans votre collège ou lycée, ou vous êtes retraité. Vous devez voter par correspondance :

- **Etre à jour** de sa cotisation à la date du vote
- Vous mettez votre bulletin de vote (avec vos 5 votes) dans l'enveloppe préaffranchie et pré adressée mise à votre disposition par le SNES.
- Au dos de l'enveloppe, vous précisez vos noms, prénoms, catégorie, établissement sans oublier de signer.
- Vous la postez au plus tard le **26 mai 2016**.

Le dépouillement académique aura lieu le 8 juin 2016, à partir de 17h au SNES Clermont

Vous n'êtes pas à jour de votre cotisation pour voter ?

C'est le moment de régulariser votre situation. Pour cela, vous avez 2 possibilités :

- Soit nous renvoyer le bulletin de ré adhésion que vous avez reçu en début d'année avec votre règlement
- Soit nous contacter par téléphone au 04-73-51-99-51 pour que nous vous envoyions votre bulletin d'adhésion



RAPPORT D'ACTIVITE ACADEMIQUE 2014 - 2016

Au cours de cette période, la nomination de Valls comme premier ministre, a conduit à un durcissement du gouvernement à l'encontre des salariés et des retraités, à une accélération des attaques contre leurs acquis, leurs droits, leurs salaires et leurs pensions. L'accentuation de cette politique libérale, qui a accru les inégalités et aggravé les chiffres du chômage, dégradant fortement le contexte économique et social et stigmatisant une partie de la population, a profité exclusivement au patronat (CICE, loi Macron...) malgré des contestations sociales toujours plus nombreuses mais éclatées. Dans ce contexte, la lutte syndicale, bien que difficile à mener, est indispensable pour la défense des salariés, des fonctionnaires et au-delà pour le respect des libertés fondamentales.

Le SNES Clermont, avec la FSU a toujours cherché à construire des luttes qui s'inscrivaient dans un cadre intersyndical à même de faire reculer le gouvernement, avec le souci d'entraîner la profession et au-delà. La grève interprofessionnelle du 9 avril 2015 contre la politique d'austérité, verrou à toute alternative progressiste, n'a pas mobilisé significativement dans le privé ni dans le public, secteur éducatif compris, malgré l'investissement des militants du SNES pour faire partager et convaincre de sa nécessité. L'absence d'appel national à la grève de l'intersyndicale et la difficulté à poursuivre ont conduit le SNES Clermont à ne pas s'engager dans des grèves locales parce que la situation nécessitait une réaction de plus grande ampleur et donc un appel national clair à la grève, comme cela fut le cas en octobre 2015 avec la CGT. A contrario, le SNES s'est investi localement et nationalement contre la loi EL-Khomri, a appelé à la grève pour soutenir les organisations de jeunesse et a informé régulièrement les collègues.

Dans l'Education, Le SNES Clermont est intervenu auprès du rectorat et des inspections académiques pour que l'application des décrets de 2014 sur les missions des enseignants ne soit pas le prétexte à une dégradation des services à l'initiative des chefs d'établissement. Le SNES a tenu des réunions dans les collèges REP+ pour soutenir les collègues et s'opposer aux tentatives d'imposer des réunions supplémentaires en leur fournissant des argumentaires (voir ci-dessous). Depuis avril 2015, le SNES s'est investi de manière très forte contre la réforme du collège car elle est au cœur d'une conception éducative à laquelle nous nous opposons : mise en concurrence des établissements, hiérarchies intermédiaires (conseils pédagogiques, conseils de cycles), baisse d'horaires disciplinaires, programmes triennaux, fortes pressions des IPR... Dans l'académie, nous avons organisé et/ou participé à un grand nombre d'heures d'informations syndicales, discuté avec les collègues des meilleures modalités d'action, créé et diffusé du matériel pour mobiliser (badges, tracts, cartes-pétition...), construit des actions locales avec des associations disciplinaires. Nous avons toujours fait en sorte d'associer les enseignants et CPE de lycée afin de rassembler la profession et de construire avec elle les actions à mener (voir ci-dessous).

Elections professionnelles de décembre 2014

L'éparpillement des voix et le choix de certaines organisations minoritaires d'instrumentaliser la campagne au lieu de construire et d'apporter des réponses aux véritables questions sur l'avenir du second degré ont pesé sur ces élections. De plus, le rejet profond de la politique gouvernementale a contribué à détourner les collègues des débats collectifs, de l'action syndicale et du vote. Le refus obstiné des gouvernements de Hollande de procéder à l'urgente revalorisation de nos carrières a également pesé lourdement. Certains électeurs ont utilisé ce scrutin pour signifier leur désarroi, tant au gouvernement qu'au syndicat majoritaire. Il s'en est suivi, dans un contexte de participation moindre depuis la mise en place du vote électronique, un recul du SNES-FSU qui a certainement convaincu le gouvernement qu'il avait le champ libre pour imposer plus d'autonomie, de management et l'école du socle. Malgré tout, dans l'académie, le SNES-FSU reste le syndicat majoritaire dans les CAPA des certifiés (8 sièges sur 19), agrégés (4 sièges sur 10), COPsy (3 sièges sur 4), CPE (5 sièges sur 8) et à la CCP AED (2 sièges sur 4). Il arrive en tête également à la CCP des non-titulaires sans toutefois pouvoir gagner un deuxième siège (1 siège sur 3). Le fait que la profession partage nombre de nos analyses en particulier sur le mouvement que nous menons contre la réforme du collège, depuis un an maintenant, et que le taux de syndicalisation progresse dans notre académie ne peuvent que nous encourager à poursuivre et à approfondir notre travail syndical.

Vie de la section académique

Pour faire face à ses multiples tâches, le SNES Clermont dispose de moins de six décharges de service réparties sur environ 30 militants de la section académique et des sections départementales. Personne ne dispose de décharge de service complète, tous les militants ont un service en collège, lycée et au GRETA. C'est un principe auquel nous tenons particulièrement. Durant ce mandat, nous avons accueilli de nouvelles et nouveaux militant-e-s. Sans se lier par un fonctionnement dogmatique de non-renouvellement de mandats, à la section académique, nous recherchons toujours un équilibre entre nouveaux militants et militants plus expérimentés.

Le travail collectif, que nous entendons poursuivre, doit être amplifié avec toutes celles et tous ceux qui sont prêt-

e-s à s'engager dans une démarche collective, solidaire et unificatrice pour un SNES toujours plus efficace, déterminé et à l'écoute de celles et ceux qui lui accordent leur confiance.

La section académique a eu le souci d'informer les collègues. Cela est passé par l'animation d'heures d'information syndicales dans les établissements, par les stages syndicaux académiques qui sont appréciés, par l'élaboration et l'envoi de publications académiques, par la mise à jour du site académique... Enfin, la section académique a toujours répondu favorablement aux sollicitations des médias, sur la base de ses mandats.

La CA Académique du SNES se réunit au moins trois fois par an avant chaque CA nationale, ou par un Bureau académique. C'est là que sont prises les décisions, par l'élaboration d'un texte d'orientation et que sont mandatés nos représentants académiques dans les instances nationales.

Le secrétariat académique se réunit le vendredi après-midi et met en œuvre ces décisions. Les quatre sections départementales du SNES sont invitées au secrétariat.

Syndicalisation

Après une perte d'adhérents jusqu'en 2012-2013, un bon travail de terrain avec de nombreuses visites d'établissements par les militants du S3, un gros travail de préparation et de suivi sur les mutations, le soutien apporté aux collègues dans leur établissement, la participation et la construction d'actions locales, ont permis de retrouver une croissance des adhésions (+4% par rapport à l'an dernier) et surtout des adhérents actifs. La possibilité d'adhérer en ligne, la visibilité et une réactivité accrues grâce aux comptes twitter et Facebook sont d'autres éléments à porter à notre crédit. Il reste néanmoins nécessaire de continuer à travailler ensemble dans les établissements afin de stabiliser et pérenniser ce redressement des adhésions, en particulier en recréant un réseau de S1. C'est pourquoi, nous devons nous attacher à faire davantage de visites d'établissement.

Publications - Internet - réseaux sociaux - communication

Le SNES Clermont a poursuivi sa politique de publication. A destination des syndiqués, les bulletins trimestriels et les circulaires ont été publiés à un rythme régulier, en essayant de coller au mieux à l'actualité nationale et académique, et aux exigences de mobilisation. A cela se sont ajoutées des circulaires destinées aux différentes catégories (TZR, stagiaires, CPE, AED...) et quelques circulaires diffusées en nombre à l'ensemble de la profession. L'usage des mails, à destination des syndiqués via l'actu du SNES s'est développé pour diffuser des informations de carrière, des comptes rendus des instances ou d'action de manière rapide et efficace. Le site internet est tenu à jour très régulièrement. Il évoluera dans les prochaines semaines vers une version plus moderne et plus dynamique. Nous avons ouvert un compte Facebook et un compte twitter pour être plus réactifs, en direction des jeunes collègues notamment, à l'actualité et pour diffuser nos idées et mandats auprès des médias où nous étions moins présents auparavant.

Stages syndicaux

Les stages de formation syndicale organisés par la section académique sont nombreux et la participation des collègues importante. C'est le résultat d'une politique volontariste qui a consisté à communiquer largement auprès de nos adhérents et de toute la profession pour certains stages. Ils sont divers : stage TZR, stage statuts, stage LV en collège et en lycée qui a réuni 52 personnes, stage pour les stagiaires, stage programmes en collège, stage néo management, stage CO-PSY ... Ces stages sont toujours l'occasion pour le S3 d'intervenir à un niveau plus global, plus politique, afin de permettre aux collègues de tous horizons d'articuler une problématique spécifique avec des problèmes plus généraux. Ils sont aussi l'occasion de rencontrer des syndiqué-e-s, de leur présenter l'activité syndicale, de leur proposer quand ils le souhaitent de militer. Les retours des collègues sont plutôt très positifs.

Collège

Cela fait un an que les militants du SNES Clermont sont à pied d'œuvre contre cette réforme du collège. Ils ont multiplié les actions, dont ils ont été très souvent les initiateurs, en privilégiant l'intersyndicale. Après avoir appelé à la grève le 17 septembre, le SNES Clermont a préparé la manifestation nationale du 10 octobre qui a connu un succès notable (une centaine de collègues se sont rendus à Paris). Dans le même temps, nous appelions à entraver les formations « formatages » qui commençaient à avoir lieu et à nous faire remonter compte-rendus, déclarations et motions diverses que nous recensons sur le site académique afin que les collègues s'en emparent et les réutilisent. La dynamique de l'époque avait conduit le Recteur à rendre facultatives les formations « formatages », ce sur quoi nous avons communiqué largement. Les médias avaient alors beaucoup relayé l'info, ce qui nous avait poussé à appeler à un rassemblement intersyndical le 25 novembre devant le rectorat avec comme slogan « la réforme nous mène droit dans le mur ».

Le revirement du Recteur en décembre, suites aux injonctions ministérielles et aux pressions du SNPDEN-UNSA, concernant les formations a été vécu comme une provocation. Le SNES Clermont a proposé une pétition aux autres syndicats pour qu'aucun retrait sur salaire ne soit effectué en cas de non-participation aux pseudo-formations.

A cette époque, le SNES avec la FSU sont intervenus en Commission Académique des LV à l'occasion de l'examen de la nouvelle carte des LV et en CTA pour défendre les langues vivantes, langues régionales et langues anciennes.

Le 26 janvier, avec plus d'un enseignant sur deux en collège en grève et des manifestations fourniees et dynamiques un peu partout, démontrait que le conflit ne faiblissait pas et que l'absence d'expression de la Ministre de l'Éducation vis-à-vis des demandes de la profession et, à l'inverse, ses fréquentes apparitions dans les médias avaient accentué l'irritation de la profession.

Après un courrier et des cartes-pétition envoyés au Président de la République, la section académique du SNES-FSU appelait le 12 mars, à participer aux mobilisations et initiatives prises par le collectif Condorcet, le collectif l'EPI, l'ARELACLER et soutenues par l'ADEAF.

Le SNES Clermont entend poursuivre le combat pour l'abrogation des textes portant cette réforme. C'est pourquoi il appelle participer à la consultation en ligne des syndiqué-e-s portant sur les modalités sur lesquelles elles et ils sont prêt-e-s à s'engager pour obtenir son retrait.

Education prioritaire

Le SNES-FSU Clermont s'est mobilisé en faveur des enseignants en REP+ pour que la pondération contribue à une amélioration réelle des conditions de travail et que cessent les velléités de chefs d'établissement désireux d'imposer des réunions à tout-va et d'alourdir la charge de travail des enseignants, au mépris des textes ministériels. Le SNES-FSU Clermont a tenu des heures d'information syndicale et a notamment rédigé un tract spécifique pour informer des enjeux liés à la mise en place de la pondération : conséquences de la pondération sur les calculs d'heures pour la ventilation de la DGH, organisation du temps dégagé par la pondération laissée à l'initiative des personnels... Nous continuons d'intervenir là où les textes ne sont pas respectés et de nous opposer à toute tentative managériale.

Lycées

Ces deux dernières années, nous avons informé les collègues des conséquences concrètes, des nouveautés ministérielles, par exemple sur les IMP, sujet sur lequel nous sommes aussi intervenus en CTA pour demander les modalités d'attribution de ces IMP pour chaque lycée. Nous avons interrogé le recteur en CTA pour connaître les modalités de redoublement en terminale, et demandé à ce qu'elles soient bien appliquées dans tous les lycées. Nous sommes régulièrement en contact avec les responsables SNES de chaque lycée, pour obtenir des informations sur l'évolution structures (nombre de classes, filières) en lien avec les créations et suppressions de postes et ainsi intervenir pour défendre les postes en CTA. Nous diffusons régulièrement des informations sur la liste de diffusion SNES lycées. Nous avons été présents dans les lycées de l'académie pour animer des réunions d'informations syndicales, débattre avec les collègues et les informer sur les conséquences des textes sur les ORS qui ont un impact particulier en lycée, avec les nouveaux modes d'attribution des pondérations.

Formation initiale - Entrée dans le métier

A ce stade de l'année, 40 % des stagiaires sont syndiqués au SNES Clermont (+ 10 points). Les militants en charge de ce dossier ont redoublé d'efforts pour arriver à ce résultat. Un travail de suivi important a été effectué au cours des mois de juillet et août, notamment pour annoncer leurs résultats d'affectation aux lauréats des concours. De plus, l'accueil des stagiaires fin août à l'ESPE, avec la présence de nombreux militants SNES-FSU (distribution de matériel, informations et conseils), nous a permis de recueillir beaucoup de contacts et ainsi d'adresser régulièrement par mail des "Infos stagiaires" ainsi que des publications "papier", en fonction de l'actualité et des "moments-clés" pour les stagiaires.

Le SNES Clermont a également obtenu la réunion d'un groupe de travail tripartite (organisations syndicales - ESPE - Rectorat) au cours duquel il a abordé les problèmes liés à la formation et fait remonter les dysfonctionnements rencontrés par les stagiaires. Un certain nombre de clarifications mais aussi d'améliorations par rapport à l'année précédente ont été apportées à cette occasion.

Enfin, en plus d'assurer des permanences à l'ESPE, nous animons chaque année un stage "Entrer dans le métier - carrière - mutations" (en collaboration avec le SNUEP) qui rencontre un certain succès (40 présents en 2014, une trentaine en 2015).

Mouvement - avancement - promotions

Le secteur emploi du S3 informe et conseille les collègues dans leur demande de mutation, de réintégration et de première affectation, tant à la phase inter qu'à la phase intra. Pour l'intra, le S3 rédige et diffuse une publication et organise des réunions dans les quatre départements de l'académie. En amont, les militants SNES interviennent lors du groupe de travail académique sur le barème de l'intra afin de faire prendre en compte nos mandats dans le barème. C'est ainsi que nous avons obtenu des bonifications progressives pour les TZR, l'attribution de la bonifica-

tion stagiaire sur le 1^{er} vœu départemental (nous avons demandé que les stagiaires puissent choisir le vœu sur lequel porte la bonification), l'augmentation de la bonification RRE sur le vœu GEO, la prise en compte des enfants pour le RRE ...

Une avancée importante pour l'avancement d'échelon des certifiés : après avoir pointé pendant des années des disparités entre disciplines, dues en grande partie à des retards d'inspection et exigé, pour les collègues concernés, un dispositif de rattrapage de la note pédagogique, dès lors que la note d'inspection est ancienne, les commissaires paritaires académiques du SNES-FSU ont obtenu satisfaction en novembre dernier, après avoir convaincu les autres organisations syndicales, à l'exception du SNALC. Ce nouveau dispositif, qui ne se substitue pas à la notation pédagogique après inspection, entrera en vigueur à la rentrée prochaine.

En ce qui concerne les agrégés, les commissaires paritaires académiques ont veillé à faire appliquer les nouvelles dispositions relatives à la hors classe, fruit de l'opiniâtreté des élus SNES-FSU dans les instances, à savoir faire que tous les professeurs agrégés ont vocation à bénéficier de cet avancement avant la fin de leur carrière. Un compte-rendu de CAPA a été systématiquement mis en ligne tant pour la liste d'aptitude que pour la hors classe.

Secteur CPE

Au cours de ces deux dernières années, le secteur académique CPE a porté la parole des CPE, a défendu les dossiers des collègues, a lutté pour la défense du métier, notamment en relayant toutes nos revendications dans les instances académiques (temps de travail, respect des missions, création de postes, hors classe, congé formation, revalorisation...).

La défense collective du métier de CPE : Le secteur académique n'a eu de cesse de faire reconnaître l'identité professionnelle des CPE, la spécificité de leur positionnement et la continuité de leur mission éducative.

Face à la réorientation du métier sans concertation, à l'absence de création de postes, à des redéploiements de postes, à la dégradation des conditions de travail, le SNES-FSU Clermont a su alerter les collègues, les sensibiliser et les informer par des bulletins « spécial CPE » (par exemple sur les enjeux de la nouvelle circulaire de missions), par des mails, par la rubrique CPE du site académique, par des stages académiques sur l'actualité du métier et l'avenir de la catégorie.

Le SNES-FSU Clermont a été à l'initiative d'audiences afin de faire le point sur la gestion des personnels, le temps de travail, l'évaluation, les conditions de travail dégradées, les relations hiérarchiques tendues. Dernièrement, a été obtenu après de nombreuses interpellations et relances de l'administration, la mise en place d'un groupe de travail sur toutes ces questions touchant à l'exercice quotidien du métier.

La défense individuelle des CPE : Face à un autoritarisme et un arbitraire grandissant de trop nombreux chefs d'établissement, le SNES Clermont est intervenu chaque fois que les collègues CPE l'ont sollicité. Le SNES-FSU les a défendus, réaffirmant l'identité du métier ainsi que leurs droits.

Nous avons accompagné les collègues CPE dans les rencontres avec l'administration et dans les combats au sein de leur établissement afin que leurs droits soient respectés. C'est par le strict respect des règles communes, connues de tous que nous avons fait avancer les luttes au sein de la catégorie et défendu les collègues.

Le secteur a également effectué un gros travail d'information et de conseil auprès d'un grand nombre de collègues : mutation, carrière, hors classe, congé parental...

Secteur non titulaire

Du fait de l'augmentation des précaires dans l'EN, ce secteur développe son activité et travaille en équipe pour la défense individuelle et collective des collègues assistants d'éducation et AESH, pour les enseignants de la formation initiale et pour ceux de la formation continue pour adultes. Le respect de ces personnels, l'application de la réglementation et l'amélioration des conditions de d'emploi et de travail sont des batailles syndicales de longue haleine menées à tous les niveaux, de l'établissement au Comité technique Académique (CTA), en audience au rectorat, avec l'appui du secteur national. En octobre 2014 quatre militants ont représenté ces personnels lors de la journée nationale contre la précarité organisée par la FSU à Paris les 14 et 15 octobre 2015. Ils ont porté les témoignages de notre académie lors des audiences auprès des groupes parlementaires, et des ministères de tutelles.

Au congrès national du Snes, le secteur non titulaire de Clermont a fait adopter les amendements portés par la section académique.

AED et AESH : En 2014-2015 et 2015-2016 nous avons conseillé et accompagné individuellement des collègues en difficulté dans leurs établissements et organisé deux stages syndicaux. Pour la catégorie nous avons obtenu en 2014 l'accès au DIF financé pour les AED. Nous avons aussi avancé en ce qui concerne la VAE des AED, dont le principe a été acté en audience. Nous continuons à œuvrer pour l'accès total au droit à la formation. En insistant nous avons obtenu chaque année la réunion des CCP (FSU : 1 siège sur trois) et les documents préparatoires. Nos représentants y sont toujours présents, font systématiquement une déclaration liminaire, et ont pu notamment attirer l'attention de l'administration sur la situation des AESH employés tous à temps incomplet. Un de nos objectifs est aussi que la CCP traite les renouvellements de contrat.

Formation continue des adultes, Gr-Eta et GIP FCIP : Nous avons obtenu le réemploi en CDD d'une formatrice dont l'engagement en vacances avait été rompu, la transformation d'un CDD en CDI illégalement refusé, le reclassement d'une collègue avec l'appui du secteur national et avons accompagné des collègues qui subissaient des pressions et autres abus de pouvoir. Du point de vue collectif nos interventions auprès du rectorat, en CCAFCA et au CTA ont permis l'arrêt de pondérations illégales et défavorables d'heures de face à face, le respect de l'obligation de présenter les modalités des entretiens professionnels au CTA, la programmation de l'arrêt des entretiens non réglementaires. Nous travaillons en Commission Consultative Académique de la Formation Continue des Adultes pour améliorer les conditions de recrutement et d'évaluation. La qualité de notre contribution a été reconnue par l'administration, de nombreux points ont été pris en compte. Cependant des points de désaccord subsistent et nous continuerons à agir à tous les niveaux pour améliorer les conditions de travail et d'emploi de nos collègues. Le SNES travaille aussi maintenant auprès des personnels du GIP FCIP (Groupement d'Intérêt Public pour la Formation Continue et l'Insertion Professionnelle) la liste commune FSU-CGT-SUD ayant remporté les élections au Comité Technique propre au GIP.

Secteur TZR

Dans ses textes de congrès, le SNES affirme que la question TZR est l'une de ses priorités. La section académique de Clermont met tout en œuvre pour que ce soit le cas. Elle organise chaque année une journée de stage à destination de l'ensemble des TZR de l'académie. Outre ce stage, le S3 organise chaque année, avant la rentrée de septembre, une réunion afin d'informer les TZR sur leurs droits. Ils sont ainsi mieux armés avant de prendre leur poste. Par ailleurs, la section académique du SNES est à l'origine de la demande par la FSU d'un groupe de travail sur les conditions de travail des TZR dans le cadre du CHSCTA. L'objectif, à l'issue du travail mené dans ce GT, est la publication par le rectorat d'un livret TZR afin de faire connaître leurs droits aux intéressés eux-mêmes mais aussi aux chefs d'établissement et aux corps d'inspection.

Secteur COPsy

L'action académique s'est inscrite dans la participation aux actions nationales, et notamment la journée nationale d'action du vendredi 20 mars à Paris contre les fermetures de CIO. Le SNES a obtenu une audience pour demander des garanties sur le maintien de tous les CIO malgré le désengagement des conseils départementaux de l'Allier et de la Haute-Loire. Le SNES a fait voter un avis unanime en ce sens en CTA, le recteur ne s'engageant que sur le maintien de 10 CIO sur 13. Le SNES est aussi intervenu auprès de la Région pour rappeler la spécificité du métier de COPsy (accueil et information du public scolaire) dans le cadre du Service Public régional d'Orientation. La section académique a régulièrement informé les personnels de l'évolution des discussions avec le ministère sur les missions des COPsy.

Secteur Retraités

Les S1 départementaux des retraités, en liaison avec les sections fédérales (SFR-FSU) ont participé aux actions unitaires (manifestations locales et nationale, cartes pétitions) menées depuis 2 ans contre la politique d'austérité et ses conséquences : baisse du pouvoir d'achat, mesures fiscales régressives, grandes insuffisances de la loi d'adaptation au vieillissement.

Ils participent aussi, largement, au côté des actifs, aux actions contre la loi Travail.

Par ailleurs, le SE-UNSA a décidé, sans consultation de ses syndiqués, de quitter la FGR-FP (Fédération générale des retraités de la Fonction Publique). Cette décision ne fait qu'accroître la division. A l'inverse, nous avons fait le choix de maintenir un outil unitaire, pluraliste et actif, en particulier dans la préparation, au niveau des départements, du congrès national de la FGR qui se tiendra en juin.



Appel à voter **POUR** le Rapport d'Activité

par la Liste Unité et Action et sans tendance,

Dans un contexte économique et social très difficile, une politique éducative ambitieuse est indispensable, a contrario de celle menée par le gouvernement qui n'est pas à la hauteur des attentes des personnels ni des besoins de la jeunesse. L'Education Prioritaire réformée à moyens constants, la réforme du collège que le SNES avec la profession refuse, montrent bien la nécessité d'un syndicat, capable à la fois de s'opposer à un gouvernement quel qu'il soit et aussi force de propositions pour un système éducatif qui fasse réussir toute la jeunesse.

Notre conception de l'action syndicale dans l'académie :

Lutter à partir des conditions de travail concrètes, faire le lien entre les luttes dans les établissements et les instances administratives telles que le CTA, les CTSD et les CAPA. La direction académique a initié, accompagné, soutenu et coordonné toutes les luttes qui ont pu se dérouler au niveau des établissements, et s'est faite le relais de toutes ces revendications dans les instances auxquelles les élus du SNES participent. Sur les luttes locales comme sur les revendications Education ou Fonction Publique, elle a toujours recherché la construction de mouvements unitaires, condition nécessaire pour mobiliser la profession et faire aboutir nos revendications

Face à l'autoritarisme grandissant des chefs d'établissement, les collègues ont besoin d'un SNES académique fort, efficace et sur lequel ils peuvent s'appuyer. Nous sommes intervenus auprès du rectorat pour défendre individuellement les collègues, pour faire respecter les droits collectifs pour les catégories (CPE, Co-psy, non-titulaires, enseignants GRETA, AED, AESH...).

Nous avons multiplié les stages pour permettre aux collègues de mieux se défendre (TZR, statuts, ...) et pour réfléchir à nos métiers, aux contenus d'enseignement et à nos pratiques (stage LV, programmes en collège...). Nous avons organisé, participé à des réunions et heures mensuelles d'information syndicale dans les établissements qui en ont fait la demande. Nous avons initié des réunions de militants pour permettre les échanges de pratiques militantes et redynamiser le réseau des secrétaires d'établissement (S1). Nous avons organisé des réunions militantes en lien avec l'actualité (réunions des secrétaires d'établissements contre la réforme du collège).

Nous avons obtenu des avancées concrètes pour de nombreux collègues dans les différentes CAPA (avancement d'échelon, hors classe des agrégés, liste d'aptitude, affectation, etc.). Au CTA et dans les groupes de travail, nous avons réussi à faire annuler des pratiques illégales du rectorat envers les contractuels GRETA.

En approuvant le rapport d'activité, vous affirmerez votre volonté de poursuivre dans cette voie, et de promouvoir le syndicalisme de défense des personnels et de transformation sociale, unitaire et indépendant, à la fois combatif et force de proposition dont les militants de notre liste sont porteurs.

Tendance FRONT UNIQUE

Rapport d'activité : depuis deux ans, une offensive incessante du gouvernement! Les syndiqués peuvent-ils juger que la direction du SNES a joué son rôle pour la combattre?

Le rapport d'activité de la direction académique, c'est le rapport d'activité de la mise en œuvre de l'orientation nationale du SNES. C'est cela que les syndiqués doivent juger. Depuis deux ans, la politique du gouvernement est à l'exact opposé de ce pourquoi les enseignants ont massivement voté en élisant Hollande puis une majorité de députés du PS et du PCF. Cela est vrai pour l'ensemble des travailleurs : après le CICE, le pacte de responsabilité, la loi Macron et maintenant la loi El Khomri, sont autant de cadeaux au patronat, d'attaques contre les acquis collectifs des travailleurs : sécurité sociale, aujourd'hui code du travail.

C'est vrai pour l'enseignement et singulièrement pour le secondaire. Il y a d'abord la liquidation de nos garanties statutaires contenues dans les décrets de 50. Désormais, notre service n'est plus défini par les heures d'enseignement. Nous sommes dans le cadre du nouveau statut soumis à mille obligations : réunions multiples, tâches d'orientation. Les chefs d'établissement qui n'avaient de pouvoir hiérarchique que sur le plan administratif sont de fait investis d'un pouvoir pédagogique dans le cadre de l'« autonomie » des établissements. Les collègues, un temps abusés par la propagande de la direction du SNES, vivent chaque jour davantage la dégradation de leur situation induite par le nouveau décret de 2014.

La contre-réforme des collèges est totalement articulée sur le décret de 2014. Elle aurait été impossible dans le cadre des décrets de 50 maintenus. Polyvalence, asservissement à l'obligation de réunions à perte de vue, tutelle vis à vis des chefs d'établissements et des petits caporaux de la réforme : voilà le quotidien de la réforme. Et la direction du SNES peut affecter l'indignation au niveau académique comme national : le ministère rappelle avec le plus parfait cynisme que, dans le cadre du nouveau décret, les collègues sont soumis à l'obligation de participer aux réunions de formation-formatage de mise en œuvre de la réforme... et subir les retraits sur salaire lorsqu'ils refusent d'y aller !

Il est dérisoire de dire à ces collègues que le gouvernement n'a pas bien compris... son propre décret. Demain, lorsque s'appliquera l'accord PPCR que la direction de la FSU a signé avec le plein accord... de la même direction académique, lorsque le gouvernement annoncera la suppression de la promotion au petit et grand choix remplacée par la promotion « à la lèche », on nous dira peut-être que le gouvernement n'a pas « bien compris » l'accord PPCR !

C'est à cette aune que les syndiqués doivent juger du rapport d'activité de la direction du SNES. La direction du SNES a soutenu, soutient encore la liquidation des décrets de 50, dont elle affirme qu'elle « sécurise » le statut. Et si elle s'est prononcée formellement pour l'abrogation de la réforme des collèges, la « tactique » employée – grèves de 24 heures jusqu'à épuisement, et invitation à contester la réforme établissement par établissement- a fini par démoraliser les collègues. Cette même « tactique » aujourd'hui employée par rapport à la loi El Khomri conduira, si les travailleurs n'arrivent pas à en imposer une autre, immanquablement au même résultat. Pour obtenir l'abrogation de la réforme, il faut affronter le gouvernement, rompre le dialogue social dont, à l'inverse, la direction du SNES se réclame à cor et à cri.

De même, la signature de l'accord PPCR, que la direction de la FSU jugeait si importante de soutenir, que pour y arriver, elle a piétiné ses propres règles de fonctionnement, prépare les plus graves attaques contre le statut de la fonction publique.

Il faut le constater : dans tous les cas, la direction du SNES commence par un discours général contre la politique du gouvernement, pour, de manière concrète et pratique, assurer sa mise en œuvre partout où sa responsabilité est engagée.

Comment pourrait-on voter autrement que Non au rapport d'activité ?

Liste Unité et Action et sans tendance

Pour rassembler, débattre, proposer et lutter dans l'unité

Les militants qui se présentent sur la liste Unité et Action et sans tendance sont en majorité bien connus de vous : présents, actifs dans leur établissement, ce sont des militants de terrain au contact et à l'écoute des collègues, engagés dans leur métier, soucieux de son sens, de son évolution.

Développer un syndicalisme de rassemblement et d'action est un combat que nous voulons poursuivre avec l'ensemble de la profession afin :

- **de toujours lutter, avec détermination, pour la défense de nos métiers, des statuts, des carrières, des salaires et des conditions de travail ;**
- **de contribuer, syndicalement, à transformer la société de plus en plus inégalitaire et injuste en refusant de se soumettre aux lois aveugles du marché, en prônant des valeurs d'égalité, de justice sociale, de respect et de développement des droits humains, en participant à l'émergence d'alternatives sociales et environnementales...**

Le syndicalisme se construit au quotidien avec les adhérents et plus largement avec la profession. Elle se mène simultanément avec différents collectifs de luttes sociales. Elle exige persévérance et responsabilité.

Ecouter, informer, débattre

Le SNES est au service et à l'écoute des syndiqués et plus généralement de la profession et de ses préoccupations. En toute indépendance et dans le respect des valeurs qui fondent notre syndicat, **les militants de cette liste s'engagent à :**

- **accueillir, informer, défendre les collègues**, comme les années antérieures, lors des permanences (mutations, promotions, problèmes individuels ou collectifs, organisation des établissements...), **organiser des stages de formation syndicale, animer des réunions**, ouvertes à tous, **diffuser les informations et organiser des débats...**
- **se déplacer dans les établissements pour débattre**, aider les sections d'établissement à s'organiser...
- **porter la parole et les attentes des syndiqués de l'académie** dans les instances nationales du SNES et de la FSU, dans les réunions intersyndicales ou interprofessionnelles et dans les collectifs.

Rassembler, intervenir, agir

Pour nous, il est indispensable de **rechercher l'unité la plus large possible** pour construire des actions qui réussissent sans pour autant que chacun renie ses convictions mais **en ayant le souci de trouver des convergences**. Ainsi, les militants du SNES Clermont, à pied d'œuvre depuis un an, contre la réforme du collège ont multiplié les actions, dont ils ont été très souvent les initiateurs, **en privilégiant l'intersyndicale**. C'est avec cette orientation que nous continuerons à construire les convergences pour revenir sur toutes les atteintes au droit du travail, aux Services Publics, aux statuts des personnels.

Par ailleurs, nous continuerons de porter notre conception ambitieuse du système éducatif et les revendications de la majorité de la profession dans les instances académiques : Groupes de Travail, CAPA, Comités Techniques... Nous continuerons d'œuvrer pour le retrait de la réforme du collège et de la réforme des lycées, contre la crise du recrutement, pour le respect de toutes les missions de service public (remplacement, orientation...), la recherche d'une vraie démocratisation assurant la réussite de tous les jeunes, le développement de la mixité sociale à l'école. En outre, nous continuerons d'exiger pour les personnels la revalorisation de nos métiers, la réduction de la charge de travail, l'amélioration des conditions d'entrée dans le métier, la création de droits nouveaux pour les fins de carrière, pour améliorer les conditions d'affectation et d'exercice de tous, notamment de ceux dont la situation est fragile : TZR, non titulaires.

Les élus académiques de notre liste s'engagent à :

- renforcer la section académique animée du même esprit de dialogue et de rassemblement que l'équipe sortante, notamment par, l'intégration de nouveaux militants,
- débattre des propositions apportées par les élus en CA et à tenir compte des critiques avec la volonté de construire une synthèse,
- défendre les personnels, leurs intérêts, leurs conditions de travail et leurs statuts dans toutes les instances académiques ou autres,
- défendre les précaires auprès de l'administration et à fédérer les luttes pour obtenir la disparition de toutes les formes de précarité.
- continuer dans les CTA, en liaison avec les établissements, à défendre et développer une carte de formations qui offre à chaque élève des parcours de réussite dans toute l'académie,
- poursuivre le travail militant dans les sections départementales de la FSU : nous continuerons à développer et renforcer les liens avec d'autres organisations syndicales interprofessionnelles, à œuvrer pour l'unification syndicale et pour la construction d'un mouvement social,
- apporter, inlassablement et sans exclusive, leur contribution à la construction de convergences dans le SNES, dans la FSU et dans les rencontres intersyndicales et interprofessionnelles,
- lutter pour défendre et développer les Services Publics.

Liste à l'initiative d'Unité et Action et sans tendance

Nom, Prénom	Catégorie	Discipline	Etablissement
LEBRUN Patrick	Certifié	Mathématiques	Lyc Jean Zay THIERS (63)
CLAVEAU Fabien	Certifié	Espagnol	Clg Marc Bloch COURNON (63)
BERTRAND Delphine	Certifiée	Sciences Physiques	Clg BILLOM (63)
BELLAIGUE Marc	Certifié	Hist-géo	Clg F. Villon YZEURE (03)
MORANDAT Camille	Certifiée	Lettres mod	Lyc Albert Londres CUSSET (03)
NELY Christian	CPE		Clg Jules Ferry AURILLAC (15)
NEFLOT-BISSUEL J-L	Certifié	STI-2D	Lyc Ch. et A. Dupuy LE PUY (43)
CHARRIER Sandrine	Certifiée	Ed Musicale	Clg Gérard Philippe CLERMONT (63)
PRESUMEY Vincent	Agrégé	Hist-géo	Lyc Banville MOULINS (03)
CLOUVEL Sandrine	Cetifiée	Anglais	Clg Pierre Mendes France RIOM (63)
DELETANG Claude	Agrégé	Mathématiques	Lyc Descartes COURNON (63)
SZYMANSKI Jan	Certifié	Philosophie	Lyc Blaise Pascal CLERMONT (63)
MONTAGNAC Félicité	Certifiée	SVT	Clg St POURCAIN SUR SIOULE (03)
LEYRAT Philippe	CPE		Lyc Camile Claudel CLERMONT (63)
ARTAUD Géraldine	Bi-admissible	Lettres clas	Clg Baudelaire CLERMONT (63)
MEYRONEINC	Agrégé	Hist-géo	Lyc de Hte Auvergne ST -FLOUR (15)
VEISZ Muriel	Certifiée	Mathématiques	Clg LEZOUX (63)
PUERTO Michel	Agrégé	Mathématiques	Lyc Jeanne D'Arc CLERMONT (63)
EHRARD Catherine	Contractuelle	GRETA	Greta Val d'Allier, ISSOIRE (63)
RALUY Olivier	CPE		Clg La Charme CLERMONT (63)
BOULARD Philippe	Certifié	Sciences Phys.	Clg Blaise Pascal CLERMONT (63)
PETTJEAN vincent	Certifié	Lettres mod	Clg MARINGUES (63)
GOURC Laurie	Certifiée	Documentation	Clg La Ribeyre COURNON (63)
FLORIOT Michel	Certifié	Ed. Musicale	Clg La Ribeyre COURNON (63)
MEYSSONNIER Thierry	Certifié	Anglais	Clg GERZAT (63)
GOURC Xavier	Certifié	Hôtellerie	Lyc CHAMALIERES (63)
FAGNOT Nadège	AESH		Clg BOURBON L'ARCHT. (03)
LOUBIERE Denis	Bi-admissible	Mathématiques	Lyc Jean Monnet AURILLAC (15)
BARGOIN Françoise	Certifiée	Anglais	Clg AUBIERE (63)
BATUT Paul	Contractuel	Documentation	Clg TRONGET (03)
DEL TEDESCO Martine	CO-PSY		CIO YZEURE (03)
LIVET Jean-Pierre	Certifié	Hist-géo	Clg THIERS (63)
BOURDIER Céline	CPE		Clg Jules Ferry MONTLUCON (03)
PHILIPPON Bertrand	Certifié	Sciences Physiques	Clg Verrière ISSOIRE (63)
GRAND Juliette	Certifiée	Hist-géo	Clg BOURBON L'ARCHT. (03)
MIALOT Jean-Pierre	Certifié	Hist-géo	Clg YSSINGEAUX (43)
LACOMBE Claire	Agrégée	Ed. Musicale	Isolée
GALLAIS Magali	CPE		Clg Albert Camus CLERMONT (63)
FABIEN Laurent	Agrégé	Russe	Lyc Jeanne D'Arc CLERMONT (63)
VIDALIN Michèle	Retraîtée		PUY DE DOME
LEPINARD Bernard	Certifié	STI-2D	Lyc Paul Contans MONTLUCON (03)
VERMEULEN Elise	Agrégée	Lettres mod	ZR Livradois-Forez
DEGOUTE Jean	Retraité		PUY DE DOME
TRENORAS Valérie	Certifiée	Espagnol	Clg MARTRES DE VEYRE (63)
ROBERT René	Retraité		HAUTE-LOIRE
BONNEMOY Katia	COPSY		CIO CLERMONT FERRAND (63)
ROUGERON Carmen	Certifiée	Espagnol	Lyc Abert Londres CUSSET (03)
FAYE Abdoul	Contractuel		Clg de VOLVIC (63)
COTTES Chantal	Agrégée	Lettres Mod	Lyc Descartes COURNON (63)
HATAB Gérard	Retraité		ALLIER

**VOTER POUR LE COURANT FRONT UNIQUE, C'EST VOTER POUR QUE LE SNES
AFFRONTE LE GOUVERNEMENT ET LE FASSE RECULER.**

Il n'y a pas d'orientation « académique ». Il n'y a que la mise en œuvre académique d'une orientation nationale. C'est en réalité là-dessus que les syndiqués sont invités à se prononcer.

Face à la régression historique de la loi travail, à la répression de nos élèves : la direction du Snes doit tout faire pour obtenir le retrait du projet de loi El Khomri

Les 9 et 31 mars, la jeunesse, le prolétariat ont montré leur volonté de voir retiré le projet de loi Travail, 132 pages dont chaque virgule accorde de nouvelles possibilités d'exploitation aux patrons. Malgré cette volonté manifestée clairement, le gouvernement persiste. Il s'appuie en cela sur le dialogue avec les organisations syndicales ou de jeunesse, qu'il a reçues pour tenter de les associer à la « modification » marginale du texte. On ne peut à la fois dire que le texte n'est ni amendable ni négociable, et déclarer (communiqué FSU, 7 avril) : « Grâce aux mobilisations, le gouvernement a reçu les organisations de jeunesse. Il doit maintenant répondre à leurs exigences. Les organisations syndicales seront vigilantes aux annonces qui seront faites par le Premier ministre la semaine prochaine. » De même la FSU a attendu le 6 avril pour condamner les brutalités policières et la répression judiciaire commises dans le cadre de l'état d'urgence prolongé sans cesse depuis novembre. Or notre syndicat a une responsabilité particulière, ce sont nos élèves qui ont été brutalisés, comme au lycée Bergson, dès la mi-mars.

Oui, il faut obtenir le retrait, mais une nouvelle journée d'action, éparpillée en de multiples manifestations, le 28 avril, aura-t-elle plus d'effet que les précédentes ? Les militants de la CGT Goodyear le disent depuis plusieurs semaines, c'est à Paris qu'il faut manifester, oui c'est à Paris, qu'il faut aller, en direction de l'Assemblée Nationale afin d'empêcher qu'elle adopte un tel de texte de régression sociale. La responsabilité de notre syndicat, de notre fédération est d'appeler dans l'unité avec les autres signataires de la plate-forme du 3 mars à une telle manifestation au moment où s'ouvrira le débat parlementaire sur la loi Travail.

Il va de soi, que si une telle loi passait, notre statut, déjà entamé, serait extrêmement menacé, il va de soi à l'inverse, que si le gouvernement devait retirer son projet de loi, nous serions dans d'autres dispositions pour pouvoir poser les revendications des enseignants du second degré.

Le Snes doit œuvrer à abroger les contre-réformes du gouvernement Hollande-Valls-Macron :

Tout d'abord il s'agit d'obtenir l'abrogation de la contre-réforme des collèges. Une contre-réforme dont les conditions d'application, autonomie, EPI, changement simultané de tous les programmes ou ce qu'il en reste, dans le cadre du socle, rendent les conditions de travail insupportables, qui fait entrer en concurrence les matières entre elles, dévalorise et déqualifie l'enseignement, désarmant élèves et enseignants. Si les conséquences sur les DHG ont été limitées pour la première rentrée, c'est pour mieux faire passer l'amère potion, et, cela s'est traduit par une nouvelle baisse des dotations des lycées, au moment où ils accueillent de plus en plus d'élèves.

La mise en œuvre de la contre-réforme des collèges a montré quel sens avait le décret de 2014 : c'est en son nom que les formations ont été imposées aux enseignants. C'est aussi en vertu de ce décret que des heures de réunion hebdomadaires sont intégrées aux services dans les REP. A travers ce décret, la dérégulation et l'augmentation massive du temps de travail, est rendue possible dans des proportions qui n'ont pas encore été mesurées. Le Snes doit cesser de soutenir le décret de 2014, se prononcer pour son abrogation, et ainsi permettre le retour aux décrets de 1950.

Après 6 ans de gel total du point d'indice, le gouvernement, pour faire passer la destruction des grilles par l'accord PPCR, a accordé l'aumône d'une poignée d'euros mensuels, 0.6% en 2016, et 0.6% en 2017. Le Snes doit exiger une véritable augmentation de salaire, ce qui est incompatible avec l'individualisation des salaires et la casse des grilles contenues dans le protocole PPCR, qui contient en germe la liquidation des promotions au choix et grand choix remplacés par la promotion « au mérite », c'est à dire en fonction de la servilité.

Il nous faut pour nous défendre, un outil, le syndicat, qui ne se pose pas en intermédiaire entre la politique des gouvernements et les enseignants, siégeant dans toutes les instances de mise en œuvre des contre réformes, créées à cet effet, pour anesthésier les personnels, mais au contraire, un syndicat qui, avec les enseignants, rompe avec le gouvernement et entame la lutte pour l'arrêt de la destruction de l'enseignement national public, contre la destruction du statut, pour des salaires qui ne soient pas le signe de la paupérisation et de l'indignité de la profession, pour la création des postes nécessaires au travail, et à la réussite des élèves.

Pour cela, il faut voter Front Unique.

Renouvellement de la CA académique du SNES 2016
Liste des candidats Front Unique

Rang	NOM Prénom	catégorie	discipline	établissement	ville
1	BARATHON Julien	Agrégé	Histoire-Géographie	Lycée Virlogeux	RIOM
2	VOLDOIRE Bernard	Agrégé	Economie-Gestion	Lycée Sidoine Apollinaire	CLERMONT-FD
3	ROUGERIE Olivier	Certifié	Histoire-Géographie	Lycée Blaise Pascal	CLERMONT-FD
4	SEROT Isabelle	Certifié	Education musicale	Collège Roger Quilliot	CLERMONT-FD
5	STE-COLOMBE Claude	Certifié	Mathématiques	Collège Jeanne d'Arc	CLERMONT-FD
6	FAUGIER Thierry	Certifié	Russe	Lycée Virlogeux	RIOM
7	FIGUE Richard	Agrégé	Lettres modernes	Lycée Paul Constans	MONTLUCON
8	MURET Giselle	Agrégé	Anglais	Lycée Jeanne d'Arc	CLERMONT-FD
9	GALTIER Isabelle	Certifié	Lettres modernes	Collège La Charme	CLERMONT-FD
10	MICHEL Roland	Retraité			63
11	NEULLAS Hélène	Retraité			63
12	CHEVRIER Jean Baptiste	Agrégé	Mathématiques	Lycée Virlogeux	RIOM
13	LAURENT Fabienne	Certifié	Lettres modernes	Collège les prés	ISSOIRE
14	MONDON Ghislaine	Certifié	Mathématiques	Collège Jeanne d'Arc	CLERMONT-FD
15	GUILLOT Jean-Pierre	Agrégé chaire supérieure	Philosophie	Lycée Blaise Pascal	CLERMONT-FD
16	FESTAS Anne	Retraité			15
17	MERLE Anne	Certifié	ST2S	Lycée Sidoine Apollinaire	CLERMONT-FD
18	DUPOUX Odile	Agrégée chaire supérieure	Economie-Gestion	Lycée Sidoine Apollinaire	CLERMONT-FD
19	TURPIN Catherine	Certifié	Philosophie	Lycée Sidoine Apollinaire	CLERMONT-FD
20	SANS Jacques	Certifié	Philosophie	Lycée Virlogeux	RIOM
21	HUGUENOT Julie	Certifié	Lettres modernes	Lycée Sidoine Apollinaire	CLERMONT-FD
22	ROUSSELY Catherine	Retraité			63
23	BAGGIO Anne-Marie	Retraité			63
24	BERNARD Danielle	Retraité			63
25	ROUSSELY Jean-Louis	Retraité			63
26	CAMPO Emmanuelle	Certifiée	Allemand	Lycée Blaise Pascal	CLERMONT FERRAND
27	MICHEL Claire	Retraité			63
28	BODEAU Jacqueline	Retraité			63
29	BOBY-SZYMKO Yvette	Retraité			63

LISTE à l'initiative d'UNITE ET ACTION ET SANS TENDANCE

CLOUVEL Sandrine	Certifiée	Anglais	Clg Pierre Mendes France RIOM
CLAVEAU Fabien	Certifié	Espagnol	Clg Marc Bloch COURNON
BERTRAND Delphine	Certifiée	Sc. Physiques	Clg BILLOM
BOULARD Philippe	Certifié	Sc. Physiques	Clg Blaise Pascal CLERMONT-FD
DELETANG Claude	Agrégé	Mathématiques	Lyc René Descartes COURNON
VEISZ Muriel	Certifiée	Mathématiques	Clg LEZOUX
LEYRAT Philippe	CPE		Clg AUBIERE
EHRARD Catherine	Contractuelle	GRETA	GRETA Val d'Allier ISSOIRE
PETITJEAN Vincent	Certifié	Lettres mod	Clg MARINGUES
BARGOIN Françoise	Certifiée	Anglais	Clg AUBIERE
SZYMANSKI Jan	Certifié	Philosophie	Lyc Blaise Pascal CLERMONT-FD
GOURC Laurie	Certifiée	Documentation	Clg La Ribeyre COURNON
FLORIOT Michel	Certifié	Ed. Musicale	Clg La Ribeyre COURNON
LIENNART Valérie	Certifiée	Ed. Musicale	Clg SAINT DIER
FAYE Abdoul	Contractuel	Anglais	Clg de VOLVIC
PHILIPPON Bertrand	Certifié	Sciences Physiques	Clg Verrière ISSOIRE
CHARRIER Sandrine	Certifiée	Ed. Musicale	Clg Gérard Philipe CLERMONT-FD
GALLAIS Magali	CPE		Clg Albert Camus CLERMONT -FD

LISTE FRONT UNIQUE

BARATHON Julien	Agrégé	Histoire-Géographie	Lycée Virlogeux, RIOM
VOLDOIRE Bernard	Agrégé	Economie-Gestion	Lycée Sidoine Apollinaire, CLERMONT-FD
ROUGERIE Olivier	Certifié	Histoire-Géographie	Lycée Blaise Pascal, CLERMONT-FD
SEROT Isabelle	Certifié	Education musicale	Collège Roger Quilliot, CLERMONT-FD
STE-COLOMBE Claude	Certifié	Mathématiques	Collège Jeanne d'Arc, CLERMONT-FD
FAUGIER Thierry	Certifié	Russe	Lycée Virlogeux, RIOM
MURET Giselle	Agrégé	Anglais	Lycée Jeanne d'Arc, CLERMONT-FD
GALTIER Isabelle	Certifié	Lettres modernes	Collège La Charme, CLERMONT-FD
MICHEL Roland	Retraité		
NEULLAS Hélène	Retraité		
CHEVRIER Jean Baptiste	Agrégé	Mathématiques	Lycée Virlogeux, RIOM
LAURENT Fabienne	Certifié	Lettres modernes	Collège les prés, ISSOIRE
MONDON Ghislaine	Certifié	Mathématiques	Collège Jeanne d'Arc, CLERMONT-FD
GUILLOT Jean-Pierre	Agrégé chaire supérieure	Philosophie	Lycée Blaise Pascal, CLERMONT-FD
MERLE Anne	Certifié	ST2S	Lycée Sidoine Apollinaire, CLERMONT-FD
DUPOUX Odile	Agrégée chaire supérieure	Economie-Gestion	Lycée Sidoine Apollinaire, CLERMONT-FD

ELECTIONS AU BUREAU DU S2 ALLIER : LISTE SYNDICALISTE D'UNION

MORANDAT Camille	Certifiée	Lettres modernes	Lyc. Albert Londres CUSSET
GRAND Juliette	Certifiée	Histoire-Géo	Clg BOURBON-L'ARCHAMBAULT
LAZARO Florine	Certifiée	Lettres modernes	Lyc. Paul Constans MONTLUCON
PRESUMEY Vincent	Agrégé	Histoire-Géo	Lyc. Banville MOULINS
FAGNOT Nadège	AESH		Clg BOURBON-L'ARCHAMBAULT
BOURDIER Céline	CPE	Education	Clg Jules Ferry MONTLUCON
DEL TEDESCO Martine	CO-PSY	Orientation	CIO YZEURE
BELLAIGUE Marc	Certifié	Histoire-Géo	Clg François Villon YZEURE
ROUGERON Carmen	Certifiée	Espagnol	Lyc. Albert Londres CUSSET
LEPINARD Bernard	Certifié	STI-2D	Lyc. Paul Constans MONTLUCON
HATAB Gérard	Retraité		MOULINS
MONTAGNAC Félicité	Certifiée	SVT	Clg St POURCAIN SUR SIOULE
BATUT Paul	Contractuel	Documentation	Clg TRONGET
AUCLAIR Marie Andrée	Retraîtée		MONTLUCON
JUGE Joël	Agrégé	Mathématiques	Lyc. Albert Londres CUSSET
JAVION Jean-Claude	Certifié	STI-2D	Lyc. Albert Londres CUSSET

ELECTIONS AU BUREAU DU S2 CANTAL : LISTE D'UNION

NELY Christian	CPE	Education	Clg Jules Ferry AURILLAC
LOUBIERE Denis	Bi-Admissible	Mathématiques	Lyc. Jean Monnet AURILLAC
FOUNAUD Valérie	Certifiée	Documentation	Lyc. de Haute Auvergne St FLOUR
JOULIA Bruno	Certifié	Histoire-Géo	Clg Jean Dauzie SAINT MAMET
MEYRONEINC Jean Baptiste	Agrégé	Histoire-Géo	Lyc. de Haute Auvergne St FLOUR

ELECTIONS AU BUREAU DU S2 HAUTE-LOIRE : LISTE D'UNION

RUMBERGER Nathalie	Certifiée	Lettres classiques	Lyc. Ch. et A. Dupuy LE PUY
NEFLOT-BISSUEL Jean Louis	Certifié	STI-2D	Lyc. Ch. et A. Dupuy LE PUY
MIALOT Jean-Pierre	Certifié	Histoire-Géo	Clg Jean Monnet YSSINGEAUX
BOUTON Lionel	Certifié	Histoire-Géo	Clg BRIVES CHARENSAC
ROBERT René	Retraité		

PREMIER VOTE : "ORIENTATION NATIONALE" POUR UNE SEULE LISTE CI-DESSOUS*Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix*

UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	EMANCIPATION
-----------------	-----------------	---	--------------

SECOND VOTE : "CATÉGORIES NATIONALES"*Entourez d'un trait apparent UN ET UN SEUL groupe de candidats correspondant à VOTRE catégorie*

CATEGORIE	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	EMANCIPATION
Agrégé(e)s	T : POUS C. S : VOIRIN A.	T : CLUZEAU C. S : DE SCHEPPER A.	T : MIGNOT Y. S : SUCHARD A.S.	T : BERTRANDE B. S : PRADEL M.
Certifié(e)s AE - Pegc	T : BARBILLAT C. S : NAUD M.	T : PIAGET N. S : CHEVROLLIER C.	T : ROUX L. S : BODIN M.	T : NOVELLO M.L. S : FIAN T L.
Non titulaires	T : KRANTZ N S : MORDELET C.	T : LEMERLE K. S : VALETTE L.		T : MOUDJARI S. S : ZARZOUS G.
CPE	T : HERAUT V. S : RALUY O.	T : VITORINO A.. S : SANS-TORRES E.		T : LAURENTI C. S : AUGÉ J.-L.
Co-Psy et D. Cio	T : MONNIER M.-A. S : PENAIRE F	T : BENASSAR L. S : CADO S.		
Retraité(e)s	T : CAHOUE T M. S : BOUCHAR T G.	T : AVIGNON M. S : MESGUEN J.J.	T : ANDRIE C. S : LEFEBVRE M.	T : . SCHIMMER C. S : BERTRAND H.
Etudiant(e)s — Surveillant(e)s	T : BOUVET M. S : WITT L.	T : LAINE R. S : ZOTSI A.		T : BENA K. S : TORRE J.

TROISIEME VOTE : « CA ACADEMIQUE » POUR UNE SEULE LISTE DE L'ACADEMIE*Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix*

LISTE à l'initiative d'UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE	FRONT UNIQUE
---	--------------

QUATRIEME VOTE : « RAPPORT D'ACTIVITE ACADEMIQUE »*Entourez d'un trait bien apparent votre choix*

POUR	CONTRE	ABSTENTION
------	--------	------------

CINQUIEME VOTE : « BUREAU DEPARTEMENTAL » POUR UNE SEULE LISTE DE VOTRE DEPARTEMENT*Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix*

ALLIER	LISTE SYNDICALISTE D'UNION	
CANTAL	LISTE D'UNION	
HAUTE-LOIRE	LISTE D'UNION	
PUY DE DÔME	LISTE à l'initiative d'UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE	FRONT UNIQUE



SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRÉ - S.N.E.S. (F.S.U.)

Section académique de Clermont - 29 rue Gabriel Péri - 63000 CLERMONT-FERRAND

Contacts : Tél. 04 73 36 01 67 - Fax 04 73 36 07 77 - E-mail : s3cle@sn.es.edu

Site internet : <http://www.clermont.sn.es.edu>

Publication de la Section Académique du S.N.E.S. - C.P.A.P. : 1115 S 05602

DP : Patrick LEBRUN

Imprimé par nos soins - Prix au n° : 0,46 €, abonnement annuel : 7,62 € suppléments inclus

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNES.

Conformément à la loi du 08.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNES

